

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 49 (1911)

Heft: 30

Artikel: Avant nous : l'ancien Evêché de Lausanne : [suite]

Autor: Reymond, Maxime

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

toutes les têtes de femmes jusqu'à la fin du siècle. La petite cornette légère que les dames portaient seulement à la chambre et que l'on voit dans toutes les gravures d'intérieur du temps, était appelée *papillon*.

Les fleurs en guirlandes légères ornaient aussi, ce qui était nouveau, la tête des femmes. Il y avait la coiffure à la *calbute*, le *Watteau*, la *galante*, la *doguine*, la *Ramponneau*, etc.

La poudre remise à la mode sous Louis XIV par la duchesse du Maine, fut en vogue plus que jamais, elle continue sous Louis XVI et se retrouve sous le Directoire.

(A suivre.)

Drole d'amusement. — Rendant compte d'une fête qui eut lieu dans un village pas très éloigné de la capitale, le journal local disait, parlant du banquet :

« Pendant toute la mastication, les demoiselles isolées en une seule table, firent tête à un bombardement général de bouchons qui pleuvaient de toutes parts et donnèrent lieu à des petits cris effarouchés et à des rires sans fin. »

Est-ce donc là aujourd'hui tout l'esprit et toute la galanterie de nos jeunes gens ?

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

Le tram et le bœuf.

Les spectacles d'Orphée ont attiré à Mézières une affluence de spectateurs dépassant toutes les prévisions. A chaque représentation, une foule innombrable envahissait les voitures du chemin de fer électrique conduisant à la « capitale artistique » du Jorat. La compagnie des T. L. avait organisé à cette occasion un service extraordinaire qui a, en général, fort bien fonctionné. Néanmoins il y eut quelques acrocs, inévitables en pareil cas. Qu'on veuille donc bien ne pas interpréter l'épisode suivant comme une critique à l'adresse d'une administration qui a fait de son mieux.

La scène se passe à La Sallaz. Les grandes voitures automotrices remorquant les petits « pavillons » sont archi-bondées. Les départs se succèdent à quelques minutes d'intervalle et, mis par la fée Electricité, les trams s'élançent nombreux à l'assaut des vertes pentes du Jorat. Le flot des spectateurs s'est écoulé quand partent, bons derniers, les trois voitures transpor-

L'ouvrier qui a fait cette horloge a aussi fait celle de Lyon, mais celle dont je parle est beaucoup plus belle, plus composée et mieux finie que l'autre. On dit que Messieurs de Strasbourg, jaloux d'avoir une pièce si rare, firent crever les yeux à celui qui l'avait faite, de peur qu'il n'allât ailleurs en faire une troisième qui fut plus belle que les deux premières.

Les Strasbourgeoises se mettent comme les Basloises, mais elles sont, suivant mon goût, plus jolies et plus agréables.

Nous quittâmes Strasbourg le 23 avril de grand matin. Il était environ onze heures quand nous arrivâmes devant le fort St-Louis. Une sentinelle nous voyant passer, nous cria plusieurs fois d'arrêter. Soit que notre conducteur eût envie de passer autre pour éviter de payer quelques droits et péages, soit que les bateliers ne pussent pas aborder facilement, parce que le Rhin est dans cet endroit-là fort rapide, la sentinelle crut que nous ne voulions pas nous arrêter, elle nous suivit en courant le long du bord, et en nous couchant en joue. Comme ce soldat courait, il heurta du pied contre une pierre, qui le fit tomber. Malheureusement pour lui, il fumait; sa pipe se fracassa dans sa bouche et lui fit assez de mal. Cet accident le mit de si mauvaise humeur, que dès qu'il fut relevé il nous lâcha son coup de fusil. Heureusement la balle, que nous entendîmes siffler, passa un peu au-dessus de nos

tant à Mézières la masse des figurants, danseuses et choristes.

Le train s'ébranle et file rapidement; il file, dépassant sans peine tous les véhicules qui gravissent péniblement les rudes côtes de la route de Berne, et plus d'un charretier regarde d'un œil d'envie les wagons qui escaladent allégrement la longue pente. Un des jeunes gens de la troupe rieuse aperçoit, de la portière de la voiture, une lourde cariole que traînait un bœuf cheminant de cette allure lourde et pesante particulières aux bovidés.

— Ben ! mon vieux ! fit-il à son camarade, si nous allions de ce train-là, c'est pour le coup qu'on n'y serait pas encore à Mézières.

Et tout le wagon, à cette comparaison, de partir de longs éclats de rire.

Le tram filait toujours, laissant bien loin derrière lui le lourd attelage. L'horaire était serré et le conducteur — pardon, j'oublie toujours qu'en français on dit « *watman* » — forçait la vitesse. Tout à coup un brusque arrêt.

— Qu'y a-t-il ?

— Plus de courant !!

Une longue pause. On attend que le dit courant veuille bien revenir. Enfin, ou bouge ! Le tram démarre lentement... pour s'arrêter quelques mètres plus loin. Nouvelle panne.

Dans les voitures on prend la chose gaîment. Les plaisanteries parlent en fusée. A chaque faux-départ, les paris s'engagent :

— Partira ?

— Partira pas !!

Bientôt, à un détour de la route, tandis que les voitures stationnaient impuissantes, parut le bœuf traînant de son même pas lent sa lourde cariole. Modeste et philosophe, l'animal défila lourdement devant le train immobilisé par la panne maudite, au milieu des rires inextinguibles qui célébraient le triomphe inattendu du bœuf luttant de vitesse avec le tramway.

* * *

Une victoire analogue fut jadis célébrée par le fabulist. Si le bon Lafontaine avait pu le voir, peut-être l'épisode ci-dessus eût-il servi de thème à une variante — adaptée au goût moderne — de sa célèbre fable : « Le lièvre et la tortue ».

Et plus d'un sportsman, cycliste, automobiliste, aviateur, tous rois de la vitesse ou... de la panne, pourrait méditer la moralité de la nouvelle fable intitulée : « Le bœuf et le tram ».

Rien ne sert de courir ! Pour arriver à point Mieux vaut aller moins fort... et ne s'arrêter point.

BERT-NET.

têtes. Il survint d'autres soldats qui firent mine de nous tirer aussi dessus. Nos dames, plus mortes que vives de peur, surlout notre grosse dame de Joffrey, ne contribuèrent pas peu par leurs clamours à obliger nos bateliers à aborder. Dès que nous fûmes à terre, on se saisit de notre conducteur et on le fourra en prison. Il est vrai qu'il n'y resta pas plus d'une heure. Quelques-uns de nos messieurs allèrent intercéder pour lui auprès du commandant, et son affaire s'arrangea pour de l'argent. Cet accident, qui nous retarda plus de deux heures, fit que nous n'arrivâmes que fort tard à Seltz, où nous fûmes très mal à tous égards, puisque nous n'éîmes que de la paille pour coucher.

Nous quittâmes ce mauvais gîte le 24^e de grand matin. Sur le midi, nous arrivâmes à Hagenbach, gros bourg éloigné d'un coup de mousquet du Rhin. Notre batelier y eut quelque difficulté pour payer le péage, ce qui nous retint plusieurs heures; de sorte que nous ne pûmes arriver que tard à Philippsbourg.

(A suivre.)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO

AVANT NOUS

III

L'ancien Evêché de Lausanne.

Revenons maintenant à la construction de l'édifice. Où logeait le comte et duc de Savoie dans ses fréquentes visites à Lausanne ? Ce prince possédait près de l'église Saint-Pierre un édifice important, la maison de Billens, où l'on rendait la justice en son nom. Mais il est plus probable qu'il était à Lausanne l'hôte de l'évêque, car on ne trouve pas trace dans la maison de Billens de l'appartement spacieux qu'aurait occupé le duc. Nous croyons en conséquence pouvoir admettre qu'il y avait à l'Evêché un appartement spécial destiné aux hôtes de choix tels que les princes de Savoie.

L'évêque Guillaume de Menthonay, successeur de Gui de Prangins, qui gouverna l'Evêché pendant onze ans, de 1395 à 1406, semble s'être essentiellement préoccupé de l'édition du château Saint-Maire.

L'évêque Guillaume de Challant (1406-1431) a, par contre, laissé des traces visibles de ses travaux. C'est lui qui paraît avoir créé le *viret*, c'est-à-dire l'escalier tournant reliant les étages de l'annexe. Primitivement on ne parvenait aux étages de l'ancienne tour que par des échelles, et quant aux chambres construites par Gui de Prangins, il semble qu'elles étaient reliées directement, à chaque étage, au vieux bâtiment, les étages étant sans communication directe entre eux.

Guillaume de Challant remania, en les élargissant, les fenêtres de la chambre de réception. Il établit la cheminée, ainsi que le plafond à caissons, mais celui-ci ne reposait pas alors sur les poutres qui masquent les inscriptions ; celles-ci sont bernoises.

Guillaume de Challant continua aussi à l'ouest la façade nord, jusqu'au droit du mur occidental de l'ancienne tour, et il obtint ainsi une chambre nouvelle, comme l'atteste le relevé de M. Schmid. Cette adjonction est facilement reconnaissable, car elle est faite de briques rouges, appareil semblable à celui de la partie supérieure du château de Saint-Maire.

Guillaume de Challant fut le dernier évêque de Lausanne qui demeura à l'Evêché, le premier qui s'installa au château Saint-Maire. Après lui, le vieux palais où papes, empereurs et princes avaient séjourné, servit de plus en plus pour les services administratifs et judiciaires du diocèse.

Mais l'appartement privé de l'évêque fut conservé. Il reçut désormais les hôtes de distinction de l'évêque. En 1476, tandis que le duc Charles-le-Téméraire demeurait au château de Menthon, la duchesse Yolande de Savoie résidait à l'Evêché. C'est là encore, dans la « chambre du parentement », qui n'est autre que la chambre de réception, que le duc Charles de Savoie reçut l'hommage de ses vassaux et des villes du pays de Vaud, les 3 et 4 novembre 1484. On vit successivement défilé les délégués des villes d'Yverdon, Sainte-Croix, Cudrefin, Payerne, Cossonay, Nyon, Les Clées, Estavayer, Morges, Romont, Moudon, Rue, Surpierre, ainsi que les seigneurs de Colombier, de Bottens, de Vergy, de Bionnens, de Gléresse, de Glane, de la Mollière, d'Avanchens, de Villarzel, de Diesbach, de Montagny, de Châlon, d'Aarberg, de Cossonay, de Chastonay, de Maillyardoz, les Champion, les Cerjat, et d'autres encore.

Un peu plus tard, le 10 octobre 1518, la Grande Cour séculière, comprenant les représentants du Chapitre, du clergé, de la noblesse et des bourgeois de Lausanne et des autres villes épiscopales, reconnaît solennellement à l'Evêché les droits souverains de l'évêque Sébastien de Montfalcon, à l'encontre des prétentions du duc de Savoie, et lui promet fidélité.

Puis la Réforme arriva, mettant fin aux fêtes solennelles, à la grande hospitalité, aussi bien qu'aux allées et venues de l'official, du bailli, de leurs assesseurs et de leurs clercs, au défilé des plaideurs et des solliciteurs. Berne abandonna à la ville la maison de l'Evêché, vide de ses hôtes, avec la « petite chapelle » Saint-Nicolas, mais non le revenu d'icelle qui avait été dotée et entretenue jusqu'en 1536 par les évêques, alors même qu'ils avaient transféré leur domicile au château Saint-Maire, et que quatre « chanoines de Saint-Nicolas » desservraient.

(A suivre.)

MAXIME REYMOND.